

Dorval Qc Canada
19 août 2023

L'Association québécoise de voile adaptée (AQVA) et le Yacht-Club Royal Saint-Laurent (YCRStL) vous invitent à participer à une course-poursuite : la Régate pour l'AQVA (www.regatepourlaqva.org), sous le thème: « Des marins au soutien des marins », en mémoire de Patrick Flaherty.

Les fonds amassés lors de cet événement seront versés à l'AQVA pour aider la voile adaptée.

Pour en savoir plus sur l'AQVA, veuillez consulter les liens suivants :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=3xulW4Wbe24 (en anglais seulement),

<https://youtu.be/wGLLQM3BWbs> ou www.aqva.org.

1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les [Règles de courses pour voiliers](#) (RCV).
- 1.2 L'autorité organisatrice (AO) est le YCRStL en collaboration avec L'Association québécoise de voile adaptée.
- 1.3 En cas de conflit, le texte anglais prévaut.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les Instructions de course (IC) seront disponibles le 5 juillet 2023.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

- 3.1 Les avis aux compétiteurs seront affichés au [Tableau d'affichage officiel](#) du YCRStL. Les documents et résultats de course peuvent aussi être affichés sur le babillard situé à côté des bureaux administratifs du YCRStL.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux ayant un handicap Temps sur Distance (T/D) ARVSL/SLVYRA PHRF.
- 4.2 Les inscriptions en ligne se font sur le site web [AQVA inscription](#). Date limite d'inscription : le vendredi, 18 août 2023 à 20h.
- 4.3 Le choix de voiles blanches ou spinnaker doit être spécifié lors de l'inscription pour la compétition, sous la rubrique « classe du bateau ».
- 4.4 Il n'y a pas de frais d'inscription. Chaque bateau est encouragé à faire une levée de fonds au profit de l'AQVA. Il n'y a aucun minimum, mais chaque dollar recueilli aide cette cause.
- 4.5 **LES DONS** peuvent être faits en ligne sur le site web [AQVA dons](#), soit en encourageant un participant, soit en effectuant un don générique à la régata. Un reçu de bienfaisance sera émis pour la totalité du montant de chaque don.
- 4.6 La régata est une course poursuite. Le temps de départ de chaque bateau sera calculé avec les handicaps Temps sur Distance (T/D) ARVSL/SLVYRA PHRF.
- 4.7 Les temps de départ seront envoyés par courriel aux barreaux au plus tard à 11 h le matin de la course.

5 ÉVÉNEMENT

5.1 L'événement consiste en une course.

6 PROGRAMME DES COURSES

6.1 Horaire détaillé:

Date	Régate pour l'AQVA	Heure
19 août	Course	13h30

7 HANDICAP

7.1 Les handicaps Temps sur Distance (T/D) ARVSL/SLVYRA PHRF seront utilisés.

8 AIRE DE COURSE

8.1 À l'ouest de la bouée AD 18 sur le lac Saint-Louis. Se référer à *Régate pour l'AQVA AC Addenda A – Aire de course*.

9 PARCOURS

9.1 Le parcours de course incluant une description des bouées sera spécifié dans les instructions de course (IC).

10 PRIX

10.1 Les prix seront décernés au Yacht-Club Royal Saint-Laurent dès que possible après la fin de la course. La Coupe Patrick Flaherty sera attribuée au vainqueur.

11 PLACES À QUAI POUR LA NUIT

11.1 Les bateaux participants seront autorisés à passer la nuit du vendredi et/ou samedi, 18-19 août dans le port du Yacht-Club Royal Saint-Laurent, sans frais.

12 SOUPER / DANSE

12.1 Le souper et la danse auront lieu au Yacht-Club Royal Saint-Laurent après la course. Veuillez réserver votre place individuelle et vous inscrire au [Souper de la Régate pour l'AQVA 2023](#).

13 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

13.1 Pour toutes informations, veuillez communiquer avec administration@aqva.org ou le Yacht-Club Royal Saint-Laurent au (514) 631-2720.



RÉGATE POUR L'AQVA

Avis de course (AC)



YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Régate pour l'AQVA AC ADDENDA A – AIRE DE COURSE

